### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

### EXTRAIT D'UNE LETTRE PRIVÉE.

ROME.-Nous sommes ici dans un calme mort : nos graves conservatifs regardent attentivement, et annoncent une terrible tempête. Je n'en sais rien, mais je ne crains pas encore. Il est certain toutefois qu'il y a du mauvais sang dans les veines des libéraux; leur sympathie avec les radicaux suisses et leur haine contre les Jésuites le prouvent suffisamment; leurs cris mort aux Jésuites comme je l'entends crier ici et à Génes, sont voir combien ils sont peu instruits dans la doctrine de la liberté civile. Mais la question est de savoir combien nous avons ici à Rome de ces sortes de gens; tout nous porte à croire qu'ils ne composent qu'une misérable minorité; mais les anti-progressistes disent qu'ils ont une telle audace qu'ils peuvent en un instant mettre tout le pays sens dessus dessous. Les vrais réformistes disent que nous ne devons point les craindre, vu que la grande masse du peuple est très attachée à Pie IX, et bien satisfaire du progrès de ses concessions. Quelle helle mission ce serait pour un homme entendu et prudent de vouloir éclairer le peuple sur ses droits et ses obligations, de le diriger et de lui servir de guide! Cet homme-là n'a pas encore paru. Le Père l'entura serait celui qu'il faudrait; mais je suppose que les devoirs de son ministère l'en empêchent et ne lui en laissent pas le temps. Nous désirerious qu'il fût employé à la presse; il y a en verité une grande nonchalance et une grande insouciance dans les rangs de notre bon peuple ; ils abandonnent presque totalement la prosse entre les mains de ces insâmes Giobertistes. Cela me fatigue d'entendre sans cesse à mes oreilles qu'il y a des malheurs qui nous menacent, qu'il nous fam nécessairement des réformes et qui en même temps blament à demi le Pape pour avoir osé en faire quelques-unes. Si, d'après les eris du peuple, il y a quelques-uns à chasser, ce ne sont pas les Jésuites, qui sont sincérement libéraux.mais plutôt les hommes de cette trempe...... (es personnes font beaucoup de mal, ils sont amis de la religion, et leurs opinions sont attribuées aux Jésuites qui, je le sais ne les partagent point et ne les soutiennent en tien. Les Jésuites et tous ceux qui ont les yeux ouverts disent : vive Pie 1X, et applaudissent cordialement à sa politique; mais il nous manque un O'Connell ou un Montalembert pour expliquer au peuple re que c'est que LA LIBERTÉ, afin que tous puissent la connaître, l'aimer et que personne ne la craigne. Traduit du Tablet pour les Mélanges Religieux.

ROME. Autre correspondance .- Nous avons cu ici une scène marquée au coin de celles des dernières années du règne de Louis XVI à Paris; la populace conduite par Cicéronacchio s'est jetée avec tumulte, le premier jour de l'an, vis-à-vis la demeure du Pape, en fesant une longue suite de demandes, de droits et de concessions ressemblant aux cinq points de la Charte d'O'Connor en Irlande. La garde civique consistant en 9,000 hommes fut appelée aux portes du palais Quirinal pour apaiser cette émeute. Alors un sénateur, le prince Corsini, maire, fut par les rues en harangeant la foule, et dit que le Pape qu'il venait de voir l'avait assuré qu'il était avec et pour le peuple: To son con popolo e per popolo. La populace s'assembla alors près du cerclecomain, et un sénateur voulut la haranguer du haut du balcon. Silence! s'ècria un gros rustaud, et tous firent silence: Dites au Pape, s'écria-t-il, que le peuple est pour le Pape et pour le Pape seul; mais s'il éconte les gueux qui l'entourent (birbanti), s'il ne les envoie point à la chasse, cet instrument (tirant son poignard romain) fera l'affaire. Il y eut alors de grands applaudissemencs, mais chacun se dispersa à la fin sur la promesse que le Pape alluit se promener publiquement dans son carrosse sur le Corso, ce qu'il fit en effet; le peuple fit alors retentir l'air de cris de joie. Ciceronacchio a un de ses fiis en prison pour avoit pris part au triomphe qu'a fait la populace au sujet de la dé faite du Sunderbund.

Une autre lettre de Rome dit : que le peuple crie constamment aux armes, tous sont extraordinairement excités par les préparatifs de l'Autriche et du Piémont. Une députation consistant en le comte Aldobrandini, le comte Passolini, et l'avocat Bendetti a été trouver le Pape pour l'avertir de l'état des choses. Pie IX a répondu qu'il allait séculariser le ministère, et qu'il étuit en grandance de l'avoire de l'avoire de l'état des choses. Pie IX a répondu qu'il allait séculariser le ministère, et qu'il étuit en grandance de l'avoire de l'expert de l'état des choses. Pie IX a répondu qu'il allait séculariser le ministère, et qu'il étuit en grandance de l'avoire de l'expert de l'état des choses. Pie IX a répondu qu'il allait séculariser le ministère, et qu'il étuit en grandance de l'expert de l'ex séculariser le ministère, et qu'il était en arrangement avec le grand-duc de Toscane et le roi de Sa-daigne pour former une ligne politico-Italienne. "J'attends," ajouta le Pape, " la réponse du roi Albert, pour prendre à mon service quelques officiers piémontais, afin de les mettre à la tête de mes troupes." Malgré ces assurances données par le souverain Pontife, le peuple s'assembla sur le Corso, avec une effervescence alarmante, et criant : à bas la modération ! à bas les ministres! Donnez-nous des canons!

Traduit du Tablel pour les Mélanges Religieux.

TURQUIE. -- On écrit de Constantinople, le 7 février : " Dans l'audience officielle accordée mardi dernier par le Sultan à l'ambassadeur de la cour de Rome pour la remise de seslettres de créance, l'envoyé du Souverain Pontise a lu le discours suivant:

"Sire, les felicitations que Votre Majesté Impériale a bien voulu saire présenter au Souverain Pontise Pie 1X, mon auguste maître, à l'occasion de son avénement au trône pontifical, ont excité dans le cœur ému de S. S. les sentiments de la plus vive gratitude; non content de les avoir exprimés à Chékib-Efferdi, votre ambassadeur, et de l'avoir chargé de saire parvenir à Votre Majesté Empériale ses remerciments. le Saint-Père a voulu de plus me confier l'honorable mission de témoigner d'une manière plus solonelle encore le prix qu'il y attache et la vive joie que cette flatteuse manifesta. tion lui a causée. Ses sentiments sont déclarés, miex que je ne saurais le faire, dans la lettre que j'ai l'honneur de remettre aux mains de Votre Majesté Impériale.

"En s'associant à la joie universelle qu'a produite l'élevation du Saint-Pontife, Votre Majesté Impériale a donné une preuve éclatante des rares et grandes qualités de son esprit, des généreux sentimens de son cœur. J'ai l'honneur d'assurer à Votre majesté Impériale que le Saint-Père n'a eu qu'à suivre les impulsions magnanimes du sien pour apprécier cet acte de prévenante comtoisie, et qu'il en conservera tonjours le plus doux et le plus agréable souvenir. Les rapports amicaux entre les deux gouvernemens ne pouvant tourner qu'à la gloire des souverains et au grand avantage de leurs sujets. Sa Sainteté, heureuse des offres d'amitie de Votre Majesté Impériale, lui présente avssi les riennes avec une sincérité parfaite, gage cortain de la consolidation et de l'augmentation des liens si heureusement formés

"Les bienfaits du règne de Votre Majesté pour toutes les classes de ses sujets, aussi bien que les assurances qu'elle a bien voulu donner out dejà fait naître dans le cœur du Saint-Père les plus précieuses espérances. A l'abri de votre bonté tutélaire et sous votre protection souveraine, les sujets catholiques de votre puissant empire, enfans spirituels du Saint-Père, béniront de plus en plus la douceur et l'humanité de votre cœur, et admireront de plus en plus, avec le monde entier, la noblesse et l'élévation de votre caractère.

"Quant à moi, je me trouverais heureux si je pouvais mériter la hienveillance d'un souverain si justement appelé à de hautes destinées."

Le Sultan a répondu :

" L'avenement de S. S. au trône pontifical a excité une joie universelle, et c'est pour prouver la part que j'y ai prise que j'ai chargé Chékib-Essendi d'une mission auprès du

"Je suis très sensible aux sentimens que vous m'exprimez de la part du Souverain-Pontife; nos efforts mutuels pour améliorer le sort de nos sujets établissent entre nous des liens d'amitié et de sympathie, et je suis heureux que ce soit sous mon règne que des rapports de bonne amitié aient été établis.

"Je suis bien aise qu'une mission si importante ait été confièr à un homme de votre mérite, et je ne doute pas de la manière honorable dont vous la remplirez."

" Le patriarche grec et le patriarche arménien avaient envoyé des députations auprès de l'ambassadeur de la cour de Rome pour lui présenter leurs félicitations. Le chef de la commanté i-raélite a voulu lui faire une visite en personne, et jeudi dernier il est allé le complimenter.

"Samedi jernier, l'ambassadeur a remis au grand-vizir, de la part de sa cour, le portrait du Saint-Père entouré de pierres précieuses, et au ministre des affaires étrangères une tabatière enrichie de brillans.

" M. Mussurus s'embarque enfin aussi aujourd'hui pour Athènes sur le Vacitai-Tidioret.

## THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyeus de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. Boulanger, Rue Notre-Dame.

Ses Etudes de Peinture seront visibles tous les jours depuis 9 neures A. M. jusqu'à 4 neures P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

PORTRAIT DE FEU

# M. H. HUD

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESSEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRÈS NATURE. ES Soussignés viennent de recevoir une gravure magnifi-ES Soussignés viennent de recevoir u jque en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux sonvenir de dévouement, de religion et de patrotisme. Prix de chaque copie 2s.

CHAPELEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

## A VENDRE.

U VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds du front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. François Archambault, et au village de l'Industrie à M. Charles

Village St. Paul, 20 mars 1848.

par lettres, franches de poste à M. A. F. TRUDEAU, Grand Vicaire de la Cathédrale.

Montréal, 25 février 1848 .- 3f.

## IMPRIMEUR,

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

IFRE ses plus sincères remercements à ses amis et aux public pour l'encouragement qu'il on a reçu, depuis qu'il a ouvert son atrlier lypographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'ellorcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, coutes sortes d'impressions telle que PAMPHLETS. LIVRES.

CATALOGUES. CARTES D'ADRESSE, CHÈQUES, TRAITES

BILLETS D'ENTERREMENT, CIRCULAIRES, Polices d'Assurance, CARTES DE VISITES, Annonces de Diligences,

CONNAISSEMENTS, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goû: et céléritA. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS.

6 novembre 1847.

## LE VERITABLE PORTRAIT DE

### So So Pue uxo

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847,

ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE de 28 pouces de haut sur 22 pouces ne large!! ETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole l'ialienne, sora

mentot mise en vente chez les Soussignés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le por-

trait D'un si excellent Pontife. Les grandes dimensions et le mérile artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELEAU & LAMOTHE. RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE. Montréal, 19 novembre 1847.

## LIBRAIRIE CATHOLIQUE

## J. B. ROLLAND, 24. RUE ST. VINCENT,

MONTREAL.

N trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

E Soussigne informe ses pratiques et le public en I général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., a ussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

# Lbrairie

## ECCLESIASTIQUE

E sousssignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leur ams qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Sémmaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé

ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catho-lique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils ferontt tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniscront.
CHAPELEAU ET LAMOTHE.

### AVIS

ANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PRE-MIFR de MAI prochain. PAMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonce. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abon-nement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera IIUIT abonnés capables de

payer aura droit de récevoir notre journal pour rien-Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, en le

ves; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, e reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés,
A Québec, au bureau du Journal,
No. 22, Rue Lamontagne,
et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires,
No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville.
A Montréal, chez E. R. Fabre, écr.,
No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

TVIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL

## CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

N annonçant à MM. les Cunës qu'il a transporté son fonds d'Ornemens d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remercimens bien respectueux anx Dames de l'Hopital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont hien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Eta-

Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage des aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'Acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les pris de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout er IMITATIONS mettent en défi les plus habiles connaisseurs.
Chaque article sera GARANTI et à couvert de loute fausse représen-

Enfin, la marchandise sera Toujours FRAICHE et ETOUJOURS A BON MARCHE. O

L'Assortiment d'anjourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP p'or avec brochures à reliefs en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés lout en or.

(couleurs assorties) en or et couleurs. (coulcurs assortics) GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES En drap d'or (imitation) à desseins tres-riches et suillants.

Damas brochés en or et couleurs. " " (azsortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et es Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de desseins et offrent par la même une variété de garnitures complètes dont chaeune est

ETOLES ET VOILES DE BENEDICTION. Les Etoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extro

ETOFFES ORNEMENS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d

scins nouveaux.) Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but

d'offrir aux MM, du Clerge tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à has prix toute la nouveauti (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE. LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostrasoirs Ciboires Burctles etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation

ocprès (et p our leur propre comple), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications n

cessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-Yor

## ACADEMIE

## POUR LES JEUNES DEMOISELLES

Ut sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district da Montreal le 15 octobre prochain, par les SCLURS si avantageu-sement connues de la Congrégation de Montreal. C de nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dons son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignemts qui peuvent ontrer dans l'éducation gop enfans de toutes les classes de la société. Outre la lecture, cécriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et annaise; les autres branches d'une éducation complete, comme la géo-

sraphie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aignille de toute

'space, le dessin, le musique, etc. etc. etc. scront enseignées d'ins ce louvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élé.

ves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à le recevoir. Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religiouse, et elles y jouiront d'une entière li-verté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices

du culte extérieur de la maison. Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Damer à leur raison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc.,

seront payées à part. Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier

écependant il serait bon de voir les Sœurs à ce suiet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre acance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre se maines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scholastique, il y aura un examen public,

des prix et récompences seront décernés aux élèves, qui se seront guées par la bonne conduite, l'application et le succès St.Jean,août. 1847.

# MANUEL TEMPERANCE. PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & CIE.
" MM. CHAPELEAU & LAMOTHE.

A L'EVECHE.

# AVIS

Les membres du Clergé et Commissaires d'Ecoles, qui désircraient se pourvoir d'Instituteurs qualifiés, pourront s'adresser au soussigné par lettres

J. P. VALADE. PRÉS.

N demande un INSTITUTEUR et une INSTITU-TRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du Sault-au-Racollet. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franches de port, aux Commissaires du lieu.

Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

E SOUSSIGNE offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODEREES, les deux emplacements et la terre ei-après dé-A signés, savoir :10. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse

de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arrent de profondeur, dans le centre du villige et dans un lien très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangard, Ecurie et antres Bâtiments; laquelle dite maison est des plus propiets pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu prés dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

20. Un emplacement situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, ausci dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtisses dessur construites, consistant en Mai-on, Ecuric et autres Bâtiments.

3°. Une terre située au même lieu de la contenance d'un arpen et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de l' rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etable et autres Bâtiments.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à Andre Romuld Cherrier etc. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAIS.

Montréal, 21 Sevrier 1848 .- qi.

## CLOCHES D'EGLISES

E SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire ve-Inir de Paras ou de Londres des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargera de fairé venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourrons desirer .- Pour renseignements, s'adresser chez Messieurt E. & N. Hudon, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE Monreal, 21 janvier 1848 .- 3m.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la se-

maine, le MARDI et le VENDREDI.

Le PRIX d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de

Les abonnés qui ventent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent dir adressées, france de ports, à l'Editeur des Mélanges Religieux à Mon-

PRIN DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère, insertion, Chaque insertion subsequente, Dix lignes et an-dessous, l'ère, insertion,

Chaque insertion subsequente, Au-dessus de dix lignes, [lère, insertion] chaque ligne, 0 0 0 10 Chaque insertion subséquente, par ligne. Conductive non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à

Pour les Annouces qui doivent paraître Longremrs, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

## AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, Trois-Rivières, Québec,

MM. FABRE, & Cie., libraires VAL. GUILLET, Ecr. N. P. M. D. MARTINEAU, Pire. Vic.

.co 2 6

0 7

Ste. Anne. M. F. PILOTE, Pire. Direct. Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison d'É, Bureau des meumes neugieux, troisieme etage de la maison de colo près de l'Etéché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPLEAU,

CAMPAGNICA DE LA COMPAGNICA DEL COMPAGNICA DE LA COMPAGNICA DE LA COMPAGNICA DEL COMPAGNICA DEL COMPAGNICA DE LA COMPAGNICA DE LA COMPAGNICA DEL CO